V. VINCENZO

Tous les mois, au hasard de lectures, de rencontres, de conversations, Nicolas Braemer, rédacteur en chef, et la rédaction de La Lettre du cadre réagissent et commentent l'actualité territoriale.

La décentralisation en pratique... ou pas

Quand on se penche sur la manière dont les élus gèrent leur collectivité, on s'aperçoit qu'il y a un léger décalage entre les discours et la réalité. Un cadre territorial me raconte ce qu'il a vu dans une collectivité dont les contours ont été profondément modifiés à la suite des lois décentralisation du quinquennat en cours (je ne vous donne pas trop d'indices...). Le « big boss » de la collectivité, élu connu et cumulard, se répand dans la presse sur les vertus d'une France décentralisée. Il fait confiance à l'échelon local parce qu'il est forcément le meilleur pour prendre les bonnes initiatives. Il ne tarit pas d'éloges sur la proximité, valeur en soi, qui pourrait résoudre tous les problèmes d'une France pas assez moderne et trop soumise au pouvoir central. Mais dans sa pratique quotidienne, c'est tout autre chose. L'homme est un autocrate, me dit mon cadre : il veut le pouvoir et le contrôle. Tout doit remonter à lui, aucune décision d'importance ne se prend s'il n'a pas donné son aval. Les échelons déconcentrés de la collectivité existent, mais c'est lui et ses proches qui décident de tout. La décentralisation pour moi, mais le partage du pouvoir pour les autres...

Plaidoyer pour un financeur public

J'ai le plaisir de croiser à nouveau Stéphane Le Ho, ancien DG de l'agglo francilienne Est Ensemble et ancien du Grand Paris. Après un passage rapide auprès d'Ericka Bareigts, dont il a dirigé le cabinet au secrétariat d'État chargé de l'égalité réelle, le voilà nouveau directeur du développement de l'Agence France locale, la « banque des collectivités ». Son « job », tel qu'il le décrit, c'est d'accélérer le développement de l'agence, en assurant l'apport de nouvelles collectivités. Je suis frappé par l'enthousiasme qu'il met au service de l'agence : les collectivités ont la chance, après des décennies où elles ne dépendaient que des banques pour financer leurs projets, de pouvoir désormais être accompagnées par l'un des leurs. Ce sont les collectivités membres, me dit-il, qui décident de la stratégie de l'AFL : pour une fois que nous avons la chance d'avoir un acteur public qui peut agir en faveur du public, les collectivités ont toutes les raisons de rejoindre le mouvement.

Mort de la TP, mort des territoires

Je discute de développement et d'égalité des territoires avec un DGS qui a œuvré dans des villes et de grandes agglos de la région parisienne. Je lui dis qu'à mon sens, on n'est pas encore parvenu à des dispositifs satisfaisants en matière de péréquation. Les villes riches, lui dis-je, restent riches, les pauvres ont toujours autant de mal à s'en sortir... C'est sûr que la situation est meilleure que si aucun dispositif de péréquation n'avait été mis en place, mais elle est quand même loin d'être satisfaisante. « Le vrai changement de ces dernières années dans les territoires, me répond-il, est intervenu avec la suppression de la taxe professionnelle. Avant, les territoires, même pauvres, avaient des leviers qui ne dépendaient que d'eux pour agir. La TP était un levier permettant de jouer, certes, sur les recettes fiscales, mais elle permettait surtout d'agir pour l'emploi et le développement des territoires. On était, en plus, arrivé à harmoniser ça dans le cadre intercommunal. La fin de la TP, c'est aussi la fin de cette dynamique : à quoi bon investir dans des équipements et des services, s'ils sont déconnectés de toute dynamique de création d'emplois ? » Le résultat, se désole mon interlocuteur, c'est que les maires ont baissé les bras, qu'ils ne se battent plus, qu'il n'y plus de dynamique des territoires.

Convictions sur l'absentéisme

J'avais écrit, dans le précédent numéro de La Lettre du cadre, un vibrant éditorial appelant à ne pas se contenter de caricature dans le débat sur l'absentéisme dans les collectivités. Les retours que j'ai eus ont été nombreux et je dois avouer qu'ils m'ont un peu fait bouger. Je reste convaincu de deux choses. D'abord, qu'on ne pourra pas longtemps continuer à se passer d'outils de comparaison sérieux entre ce qu'il se passe dans la fonction publique et le privé. Si on veut sérieusement mettre sur la table l'avenir du travail en France, il nous faudra pouvoir comparer objectivement les conditions de travail dans tous les secteurs, et on sait que l'absentéisme en est un marqueur important. Deuxièmement, je garde la conviction que la réponse à l'absentéisme est avant tout managériale. Je ne crois pas qu'il existe des gens, en l'occurrence les fonctionnaires, qui désireraient avant tout travailler le moins possible (voire qui auraient choisi le fonctionnariat à cette fin). L'absentéisme est d'abord le symptôme d'un dysfonctionnement des organisations de travail. Il doit être pris comme tel si l'on veut agir.